



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traitements

Question écrite n° 54395

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les revendications de la Fédération nationale de l'invalidité et de la retraite (FNIR). Cette association n'a, en effet, toujours pas obtenu de réponses aux propositions qu'elle a formulées en faveur des invalides. Elle souhaite que soit rajoutée à la prestation d'une personne invalide, lors de son soixantième anniversaire et si elle est dans l'impossibilité de se procurer un emploi, la partie retraite complémentaire pour ses droits acquis. La FNIR réclame également la revalorisation des prestations d'invalidité et de vieillesse, notamment pour les revenus inférieurs au seuil de pauvreté à 50 % du seuil médian (données INSEE). Enfin, elle constate que le désengagement de l'État, en matière de remboursement, engendre une augmentation des cotisations aux mutuelles ou assurances privées maladie. Il lui demande donc de bien vouloir lui apporter des précisions quant aux intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54395

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6897

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)